

Commission de Suivi de Site (CSS)

Delta-Déchets Orange

réunion du 1 Octobre 2019

- Compte-Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLÉANTS, SUIVANT ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 27 NOVEMBRE 2018

COLLÈGE « ADMINISTRATIONS »

FRANÇOIS Didier	SOUS-PREFET CARPENTRAS / PRÉSIDENT	Présent
PIEYRE Alain	DDPP	Présent
BARAFORT Alain	DREAL	Présent
VIRGILLE Laurence	DDT	Représentée
D'AGATA Sylvain	ARS	Présent

COLLÈGE « COLLECTIVITÉS TERRITORIALES »

Titulaires

MARQUOT Xavier	COMMUNE D'ORANGE	Présent
MAILLOT André	COMMUNE DE COURTHÉZON	

Suppléants

EYCKMAYER Bernard	COMMUNE D'ORANGE	
FENOUIL Jean-Pierre	COMMUNE DE COURTHÉZON	Présent

COLLÈGE « EXPLOITANTS »

Titulaires

MORETTI Nicolas	DELTA DÉCHETS	Présent
-----------------	---------------	---------

COLLÈGE « SALARIES »

Titulaires

CORROR Marc	DELTA DÉCHETS	
-------------	---------------	--

COLLÈGE « ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT / RIVERAINS »

Titulaires

BONNEAU Jean-Paul	FRANCE ENVIRONNEMENT VAUCLUSE	
JOURMARD Thierry	ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ORANGEAIS (ADEO)	
PERRIN Pierre	ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS DE L'ENVIRONNEMENT ORANGEAIS (ADDRO)	Présent

Suppléants

MIALET Pierre	FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT VAUCLUSE	Présent
SEYDOUX Dominique	ADEO	Présent
NOUVEAU Alain	ADDRO	Présent

PERSONNES QUALIFIÉES

CASU Geoffrey	SDIS DE VAUCLUSE	
GOY Anne-Laure	CONSEIL RÉGIONAL PACA	Présente

Autres présents non désignés

COLLÈGE « ADMINISTRATIONS »

BERNABEI Noémie	DDPP	Présente
GUILLEVIC Sabrina	DREAL	Présente
GRANGEON Pierre	DELTA DECHETS	Présent

SECRETAIRE CSS

JEAUNEAU Nicolas	CYPRES	Présent
-------------------------	--------	---------

La réunion débute à 14h35. Elle est ouverte par Monsieur le Sous-Préfet de Carpentras.

QUORUM

Membres : 14

Quorum : 7 (la moitié des voix délibératives)

Majorité : 9 (deux-tiers des présents ou représentés)

NOMBRE DE PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

COLLÈGE ÉTAT (6 VOIX/MEMBRE) : 4 PRÉSENTS – 1 POUVOIR / 5 MEMBRES 30 VOIX

COLLÈGE COLLECTIVITÉS (15 VOIX/MEMBRE) : 2 PRÉSENTS – 0 POUVOIR / 2 MEMBRES 30 VOIX

COLLÈGE EXPLOITANT (30 VOIX/MEMBRE) 1 PRÉSENT – 0 POUVOIR / 1 MEMBRE 30 VOIX

COLLÈGE SALARIÉS (30 VOIX/MEMBRE) 0 PRÉSENT – 0 POUVOIR / 1 MEMBRE 0 VOIX

COLLÈGE ASSO PROTECTION ENV. (10 VOIX/MEMBRE) 3 PRÉSENTS – 0 POUVOIRS / 3 MEMBRES 30 VOIX

PERSONNES QUALIFIÉES (6 VOIX/MEMBRE) 1 PRÉSENT – 0 POUVOIRS / 2 MEMBRES 6 VOIX

TOTAL : 11 PRÉSENTS – 1 REPRÉSENTÉ = 12 MEMBRES (SOIT 126 VOIX) SUR 14 MEMBRES (162 VOIX).

La Commission de Suivi de Site peut délibérer valablement.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DE LA CSS DU 28 NOVEMBRE 2017

Ce compte rendu a été envoyé à tous les membres de la CSS avec l'invitation. Il n'y a pas de remarques

Résolution:

La Commission de Suivi de Site adopte le compte-rendu de la réunion du 8 novembre 2018.

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2018 - BILAN DES INVESTISSEMENTS

M. Moretti présente un diaporama (en annexe).

Partie II - Bilan de l'exploitation 2018-2019
Diapo 11

Il n'y a plus aucune réception de déchets depuis le 30 avril 2019.

Partie IV - Gestion du biogaz
Diapos 26 à 29

Le taux de méthane dans le biogaz est en augmentation et atteint 50% grâce au réaménagement final qui étanchéifie le site. Le biogaz généré par le site n'est pas pleinement exploité par Dalkia, il faut donc trouver des alternatives pour le valoriser. Une étude de valorisation par création de biométhane est en cours. Dans l'attente de trouver une issue à ce problème, Delta Déchets a été obligé d'installer une troisième torchère pour brûler le biogaz excédentaire.

Question d'Anne-Laure GOY (CR PACA) : A-t-on affaire à un pic de méthane dans le biogaz ou ce taux va-t-il encore augmenter ?

⇒ Le contrat avec Dalkia court jusqu'en 2025, jusqu'à cette date Delta Déchets doit contractuellement du biogaz à Dalkia.

Partie V - Investissements

Diapos 30 à 40

Les travaux relatifs au réaménagement final sont terminés depuis le 19 juillet, il s'agit notamment de terrassement (20 cm d'argile, 80 cm de terre), de pose de géotextiles et de géomembranes. Les travaux ont été réalisés par secteurs et ont nécessité la mise à l'arrêt des réseaux de captage de biogaz dans les secteurs concernés. Cet arrêt de captage des biogaz correspond à la période où les riverains se sont plaints d'odeurs.

Question de M. Nouveau (ADDRO) : Quelle est la tenue dans le temps de l'épaisseur de terre ? Résistera-t-elle aux différents épisodes de pluie ?

⇒ Les pentes des remblais sont réalisées de manière à diriger les eaux de ruissellement vers des pentes descendantes bétonnées afin de limiter l'érosion (ravinement sur le talus). La zone sera par la suite végétalisée afin de fixer la terre. Certaines pentes ont par ailleurs déjà été reprises pour orienter correctement les eaux.

Diapo 43 - Activité tri-valorisation

L'activité de tri-valorisation a été rachetée au 01/04/2019 par le groupe PAPREC. Une séparation des arrêtés préfectoraux est en cours.

PAPREC a la volonté de développer les activités de tri du site et d'agrandir le bâtiment.

QUESTIONS ET REMARQUES, FAISANT SUITE À LA PRÉSENTATION

SUR LES FORAGES

Question de M. Nouveau (ADDRO) : A quoi est liée la présence de Bore dans le forage F2 ?

⇒ C'est lié au problème d'étanchéité identifié sur ce forage qui est situé dans un lieu de passage des camions. Il est malheureusement fréquemment dégradé et l'étanchéité n'est plus assurée. Nous y avons même retrouvé des macro-déchets. Le forage sera déplacé à proximité des bureaux où il sera moins confronté aux camions.

L'actuel forage sera fermé selon les procédures réglementaires en vigueur.

SUR LES ODEURS

Question de M. Nouveau (ADDRO) : Il y a beaucoup moins d'odeurs depuis le mois de juillet, mais il demeure quelques légères odeurs.

⇒ Ces odeurs par bouffées sont liées aux problèmes de réglage des installations existantes, liés à l'organisation des points bas, aux purges des réseaux, etc. Le réglage des installations sera amélioré au fur et à mesure afin de réduire encore les problèmes d'odeurs.

⇒ M. le Sous-Préfet fait remarquer que l'engagement, pris par Delta Déchets, que les odeurs disparaîtraient à la fin des travaux a bien été tenu.

BILAN DES VISITES D'INSPECTION

Madame Guillevic commente un diaporama (en annexe).

VISITE D'INSPECTION DU 18 JUILLET 2019

Diapos 2 et 3

Une fiche d'écart non soldée à ce jour, consécutive aux problèmes rencontrés par Delta Déchets avec Dalkia.

FIN D'EXPLOITATION

Diapos 4 à 6

Aucun écart relevé.

POINT SUR LE SUIVI LONG TERME DU CENTRE DE STOCKAGE

Diapo 7 de la Dréal

Le suivi long-terme est réglementé par l'arrêté ministériel du 15 février 2016. Il est prévu deux phases :

Post-exploitation : entretien du site, collecte et traitement des lixiviats et du biogaz, surveillance de la topographie, des rejets dans les milieux et des eaux souterraines.

Durée minimale de 20 ans, prolongée de 5 ans supplémentaires si les conditions ne sont pas réunies.

Surveillance des milieux pendant une durée minimale de 5 ans (prolongée de 5 ans supplémentaires si nécessaire).

Question de M. Nouveau (ADDRO) : Qui reprend l'exploitation si l'exploitant disparaît pendant la phase de suivi long terme ?

⇒ Mme Guillevic : Des sommes sont prévues à cet effet dans les garanties financières, elles peuvent être débloquées par le préfet si nécessaire afin de pallier une défaillance éventuelle de l'exploitant.

Question de Xavier Marquot (Mairie d'Orange) : Y-a-t-il des piézomètres suffisamment en aval du site afin de contrôler la pollution des eaux souterraines ?

⇒ M. Moretti : Le piézomètre situé route de Jonquières est situé en aval du site et sur le trajet d'écoulement de la nappe. Il assure donc une vision fiable de la qualité des eaux souterraines en aval du site.

Question de M. Nouveau (ADDRO) : Quel est le risque de tassement des remblais effectués sur le site ?

⇒ M. Moretti : Du tassement est en effet à prévoir, et déjà anticipé. Il est attendu environ un mètre de tassement.

Intervention de M. Perrin (ADDRO) : Merci de nous avoir accueillis et expliqué l'actualité et le devenir du site. La société PAPREC a refusé de nous recevoir, mais nous avons des questions sur cette exploitation, notamment concernant le flux de camions généré.

Il faudra également se pencher sur la nécessité d'élargir le chemin des Paluds (sur environ 500 m).

⇒ M. Marquot (Mairie d'Orange) : Le problème de l'élargissement de la voie doit être pris en compte et étudié. Ce point avait déjà été abordé il y a quelques années, et il me semble que la mairie se heurtait à un problème de propriété des parcelles bordant la voie. Il faudrait dans ce cas engager des mesures d'expropriation afin de pouvoir effectuer les travaux.

Intervention de M. Perrin (ADDRO) : Il y a désormais deux dossiers qui se séparent et qui vont coexister : le suivi de la post-exploitation du centre d'enfouissement et l'activité de Paprec et son agrandissement. Nous serons attentifs à l'évolution de ces deux dossiers.

⇒ Le directeur régional de Paprec est présent et se propose de répondre aux questions. Le centre de tri ne recevra que des déchets secs (papiers, bois, cartons, plastiques) pour un volume maximal envisagé à 30.000 tonnes. L'agrandissement envisagé n'est pas encore une certitude et dépendra de plusieurs facteurs, notamment financiers. 5 porteurs seront ajoutés, pour atteindre le nombre de 15 porteurs.

La réunion est close à 15h50.

Le Président de la CSS
Didier FRANÇOIS



Sous-Préfet de Carpentras